



CGT-FINANCES PUBLIQUES 72

33 av du général De Gaulle 72038 LE MANS CEDEX 09

Tel : 02 43 83 85 15

cgt.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

Le Mans le 20 novembre 2017

Compte-rendu CDAS du 20 novembre 2017

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau délégué , Pierre-Alexandre Common.

ACTUALITE NATIONALE :

Cadre d'emploi du service social

Présenté au CNAS du 05 juillet 2017, la circulaire du 9 novembre 2016 « relative aux missions et au cadre d'intervention du service social du MEF », celle-ci a été détaillée au niveau local par notre assistant social Sébastien Bacon et Mme LEBRETON , conseillère technique régionale à l'assistance sociale.

Ce document pérennise le cadre d'emploi du service social du ministère (143 assistants sociaux) et lui adjoint un volet sur la possibilité d'intervenir pour un collectif de travail (uniquement à l'initiative de la direction). Si cet aspect était présent, la saisine par les directions est formalisée et encadrée par cette circulaire. La CGT souligne que les textes sont en cohérence avec les attentes des personnels, toutefois la CGT s'associe aux revendications des personnels de la filière pour une véritable reconnaissance de leurs qualifications et la revalorisation de leur carrière. L'assistant social espère une formation continue sur le service social du travail.

GT du CNAS 04 octobre 2017

Ce GT a été l'occasion de restituer l'enquête de satisfaction réalisée par le Bureau des études et campagnes du SIRCOM. Concernant le logement : 42 % des agents ont déjà bénéficié d'une aide au logement (aide à la première installation, aide ou prêt pour l'accession à la propriété ou logement social.) La CGT continuera de revendiquer un plan ambitieux de réservation de logements sociaux ainsi que des aides pour tous. <http://www.alpaf.finances.gouv.fr/>

14 % des agents bénéficient ou ont bénéficié d'une aide à la parentalité (CESU 0-6 ans, CESU 6-12 ans , 31 % pour la Sarthe). La CGT a demandé que soit étudié un CESU pour les enfants au-delà de 12 ans.

M. COMON nous a informé d'un nouveau mode de gestion concernant EPAF, 30% des agents sont déjà partis en vacances par cet intermédiaire.

Pour tenir compte des nouvelles dates de congés scolaires les colonies organisées par EPAF du 21 au 28/04/2018 sont décalées du 28/04/2018 au 05/05/2018,

ACTUALITE LOCALE :

Crédit d'Actions Locales 2017 (CAL)

Le spectacle de Noël aura lieu le 3 décembre, le goûter, ainsi que la distribution seront proposés salle Fulbert Masson (205 jouets, 28 abonnements, 106 chèques cadeaux.). Le concours de dessins est maintenu.

Rappel : si vous ne pouvez pas utiliser vos places, n'oubliez pas de les renvoyer à la délégation qui n'a pas pu satisfaire toutes les demandes.

Les crédits restants permettent de financer une journée libre à

Paris, le 9 décembre : 2 cars sont prévus dont l'un est réservé avec une visite au Musée Grévin (10 € pour la sortie libre, 17 € avec la visite du Musée). Quelques places sont encore disponibles.

L'aménagement du coin repas de la trésorerie de la Ferté Bernard se fera à la fois à partir de mobiliers existants et achetés auprès de l'UGAP (marché national).

Les Crédits d'Actions Locales prévoient toujours des consultations gratuites , d'un avocat, d'un psychologue, une solution est en cours d'étude quand aux consultations notariales.

L'action sociale réserve 2 places en crèche (aux Halles et aux Sablons). Par l'intermédiaire du SRIAS(interministériel), 6 places de crèches sont proposées à l'ensemble des fonctionnaires du département. Pour la CGT ce nombre est insatisfaisant, toutes les demandes ne sont pas honorées. N'hésitez pas à vous rapprocher du délégué à l'action sociale si besoin.

Projets 2018 :

Réglementairement le CAL 2018 devrait être calculé sur les effectifs au 31/12/2016. Suite à l'arrivée de 50 agents (ouverture du Centre de Contact), nous avons sollicité l'abondement du CAL en tenant compte exceptionnellement des effectifs au 31/12/2017. Cette demande a également été formulée par le délégué et le président du CDAS auprès du secrétariat général qui n'a pas encore répondu. .

Il a été évoqué deux sorties familiales :

- Le Golfe du Morbihan
- Planète Sauvage.
- Pour les retraités une journée croisière sur le Cher et le séjour EPAF autofinancé à Bénodet

Notre Délégué propose de développer un « club lecture », et une bibliothèque sociale (livres traitant des sujets sociaux).

Vous pouvez vous renseigner pour l'ensemble de l'action sociale sur le site local suivant (nouvelle adresse) :

<https://monalize.alize/sites/Alize/accueil/vie-quotidienne/delegations-departementales-de-l/72-sarthe.html>

Vos représentants au CDAS :

Anne-Marie THUAUDET-PLU	02 43 43 58 19
Nathalie HEULINE	02 43 83 82 16
Karine FOLLIN	09 70 27 54 62
Jean Christophe ORLANDINI-TEYSSIER	



DECLARATION LIMINAIRE

CDAS du 20 novembre 2017

« Bis repetitam.... »

Monsieur le Président,

« C'est dans un contexte revendicatif national, à la suite du mouvement du 15 novembre 2016 », Ainsi commençait notre déclaration liminaire du 21 novembre 2016. Les années passent et se ressemblent. Les gouvernements passent, le président nouveau est descendu de l'olympes, et viens porter la bonne parole patronale et financière à nous autres le « bas peuple ». Il s'attaque déjà frontalement à l'ensemble des salariés français (loi travail) et plus particulièrement aux fonctionnaires. Ainsi il donne le CAP pour 2022, la nouvelle action publique sera de saigner les rangs de nos administrations : 6000 suppressions d'emploi à la DGFIP par an sur les 4 prochaines années.

Et comme l'an dernier la CGT s'alarme de l'appauvrissement de l'action sociale : toujours plus d'objectifs, toujours moins de moyens.

Les suppressions des postes et des missions sont en augmentation, les personnels risquent donc d'être plus exposés aux risques psycho-sociaux, plus fragiles face aux aléas de la vie. Nous aurons, malheureusement, de plus en plus besoin des services de l'assistant social ainsi que de l'ensemble des acteurs de l'action sociale.

M BACON nous présente d'ailleurs aujourd'hui le « cadre d'intervention du service social du MEFI ». Si l'intention est louable de la part du Ministère, nous serons attentifs à la défense des personnels d'assistance sociale (rémunération, carrière).

La CGT FINANCES PUBLIQUES dénonce encore et toujours les menaces de fermeture des petites structures de restauration sans consultation des instances locales. la CGT est attaché à une restauration collective pour tous en établissant un menu complet en privilégiant les circuits courts. La CGT FINANCES revendique pour les titres restaurant , une valeur faciale de 8,96 € pris en charge à 60 % par l'employeur au lieu de 50 actuellement.

La subvention à l'ALPAF ayant été nulle en 2016, celle-ci à dû puiser dans ses réserves, nous ne pouvons que dénoncer cette politique en défaveur du logement que nous ne partageons pas.

Nous pensons notamment à nos jeunes collègues nouvellement arrivés en Sarthe. Ce qui doit être pris en compte dans nos Crédits d'Action Locale puisqu'il sont calculés sur le nombre d'agents, enfants, retraités de l'année N-2. Nous insistons donc pour que nous puissions avoir un abondement exceptionnel en tenant compte de ces agents présents en année N (48 agents dont certaines futures mamans : quels berceaux ou quelles solutions pourrons nous alors leur apporter ?).

Pour la CGT FINANCES, même si pour l'administration le champ d'intervention est préservé et que le niveau des prestations est identique le budget alloué à l'action sociale ministérielle n'est pas suffisant pour satisfaire les besoins des agents.